



Commentaire paysager

Au nord de la forêt de Boquen, une petite route communale permet de rejoindre la ville du Gouray. Positionnée sur un point topographique légèrement élevé, elle offre une vue dégagée sur la vallée de l'Arguenon derrière laquelle se distingue Le Gouray plus en hauteur. Dans cette même perspective, le château de La Motte Basse apparaît en contrebas à gauche du visuel, entouré de végétation. Plusieurs plans distincts se succèdent dans cette vue. Au premier plan l'agriculture s'impose de part et d'autre de la route, sous forme de champs cultivés et de ballots de paille. Peu après, s'enfonçant dans la vallée, plusieurs fermes et maisons isolées sont visibles, entièrement ou partiellement. C'est sur ce même plan que prend position le château précédemment cité. Derrière la vallée, plusieurs collines ondulantes, formant un important relief jusqu'à former la ligne de crête menant au Mont Carmel, point culminant du territoire étudié. À gauche, le parc éolien de Trébry dévoile toute sa ligne, trônant sur l'horizon.

Situé plus en contrebas derrière cet imposant relief, le futur projet est invisible dans cette perspective.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.

Vue 06 : Point de vue depuis la D792 au niveau du hameau de Saint Mirel

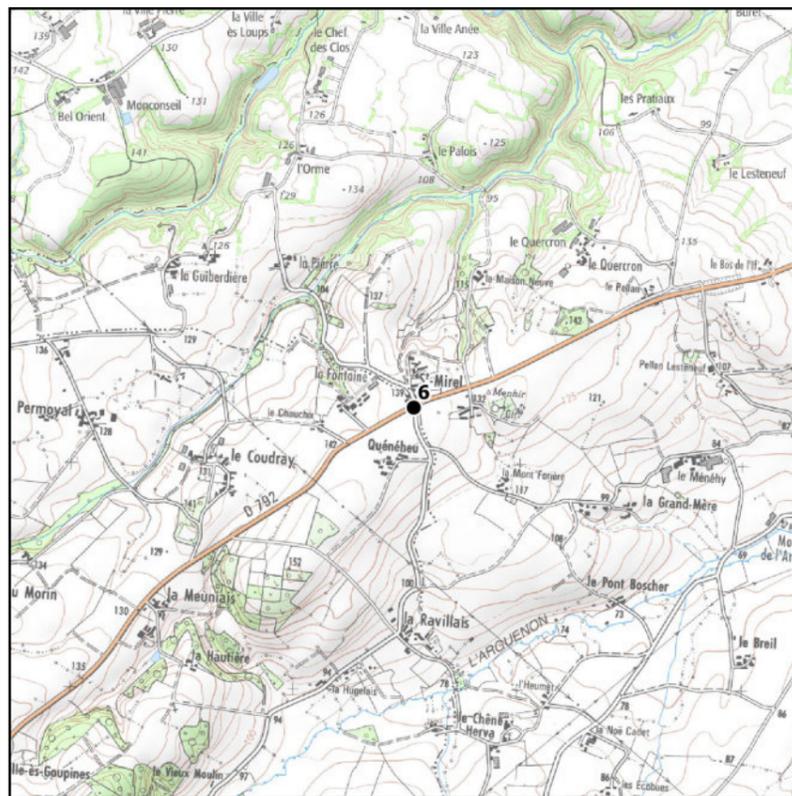
Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 295655 / 6819320
Date et heure de la prise de vue : 23/01/2020 17:17
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 11665mètres

Photomontages



Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/25000



Vue réaliste avec photomontage (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°) - Etat Final

Parc des Hauts de Plessala

La Monforière

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)



Commentaire paysager

Au centre du tronçon reliant Plénée-Jugon à Le Gouray, la D14 longe le hameau de St-Mirel, à proximité immédiate des deux Menhirs classés situés à gauche de la route. Les deux talus routiers qui entourent l'axe ont pour double effet à la fois d'orienter la perspective vers un point, et de dissimuler une grande partie du paysage situé derrière. C'est notamment le cas dans la moitié droite, où seuls des bouts de toits et quelques cheminées émergent au-dessus des talus. A gauche, la prégnance du talus empêche de distinguer ce qui se trouve à l'arrière. Au bout de la route, plusieurs lignes électriques se succèdent parallèlement, tissant dans le ciel plusieurs lignes horizontales. Sur la ligne de crête visible à l'arrière-plan, le parc éolien de Trébry et ses six éoliennes apparaît distinctement.

A l'inverse, le projet, situé plus à droite, est totalement absorbé derrière la hauteur du talus.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.

Vue 07 : Point de vue depuis la D14 au croisement avec le GRP entre Gouët et Gouessant

Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 293512 / 6827206
Date et heure de la prise de vue : 14/10/2019 11:43
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 13844 mètres

Photomontages

Etat Initial (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



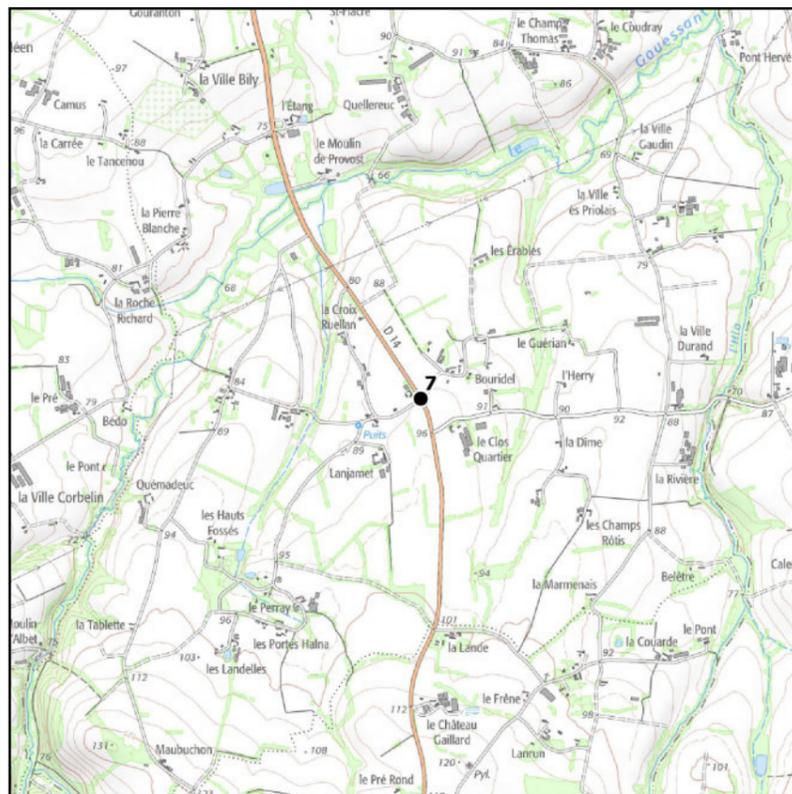
Esquisses (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



Etat Final (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/25000

Vue réaliste avec photomontage (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°) - Etat Final



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)



Parc des Hauts de Plessala

Commentaire paysager

La départementale 14 relie Lamballe à Le Gouray, traversant verticalement toute la moitié nord du périmètre étudié. Presque à mi-chemin, elle croise les GRP « Entre Gouët et Gouessant » et « Tour de Penthièvre sud ». Depuis cette intersection, le paysage est agricole, représentatif du Plateau de Penthièvre dans lequel il s'inscrit. Au premier plan, après une première bande enherbée, un champ cultivé s'étend jusqu'au second plan marqué par la présence d'une haie arbustive basse, ponctuée d'arbres isolés. Les toits de plusieurs hangars agricoles sont visibles entre ces derniers. L'arrière-plan est recouvert par les boisements, constituant un véritable écran visuel.

Le futur projet, positionné à droite du visuel, est entièrement masqué par la végétation du premier et second plan. Il est indiscernable.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.

Vue 08 : Covisibilité depuis le nord-est de Lamballe sur le D791

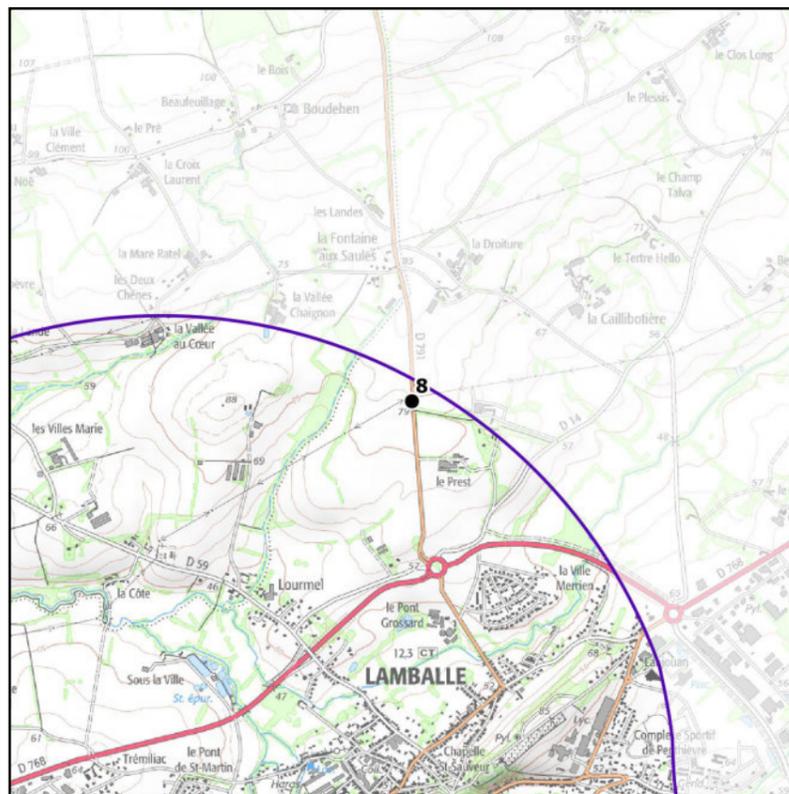
Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 292750 / 6835047
Date et heure de la prise de vue : 14/10/2019 11:16
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 19755 mètres

Photomontages



Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/25000



Vue réaliste avec photomontage (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°) - Etat Final

Parc des Hauts de Plessala

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)



Commentaire paysager

Lamballe est l'une des deux plus importantes villes de l'aire d'étude éloignée, et la principale de la moitié nord. Implantée au cœur du Plateau de Penthièvre caractérisé par une dominante de plaines cultivées sur un faible relief, elle est notamment connue pour ses monuments historiques. Construite autour du Gouessant, entourée de nombreuses infrastructures de transport majeures, et traversée par les deux GRP « Tour de Penthièvre sud » et « Entre Gouët et Gouessant », elle s'impose par son attractivité. Au nord, la D791 la relie à la ville de St-Alban en dehors de l'aire d'étude. Peu avant l'entrée de ville et le croisement avec la D768, elle traverse un plateau légèrement surélevé par rapport à la ville. Depuis cet axe, le paysage du premier plan s'abaisse progressivement, dévoilant une partie de la ville, dont un clocher facilement identifiable. Au loin, un horizon dentelé se dessine, se confondant avec le ciel. Au premier plan, dans la moitié droite, une ligne à haute tension s'érige, dominant le paysage en imposant une verticalité qui tranche avec la planéité du relief. Constituée d'un enchaînement de pylônes, elle parcourt les différents plans jusqu'à rejoindre l'horizon à l'extrémité droite du visuel. Dans cette même moitié, la transition entre le premier et le second plan est marquée par la présence de diverses haies arborées qui se suivent, diminuant progressivement au centre de l'image. A l'extrémité gauche, un alignement accompagne l'axe routier jusqu'à l'entrée de ville, occultant une partie de la ville et de l'horizon. Tout au fond, à peine perceptible sur la ligne d'horizon dont la couleur rejoint celle du ciel, plusieurs parcs éoliens émergent. Le parc éolien de Trébry positionné sur une ligne de crête, est identifiable par sa ligne de six éoliennes. A gauche du clocher, le parc du Placis Vert et ses cinq éoliennes apparaît faiblement dépassant de l'horizon.

Au centre du visuel, à gauche du pylône, le futur projet s'implante selon ces mêmes caractéristiques, formant une ligne de cinq éoliennes. Dans cette perspective, l'alignement des éoliennes ne rend pas compte de l'implantation sur deux secteurs. Le parc semble former un ensemble, réduisant ainsi l'emprise visuelle, et s'inscrivant dans la logique des parcs existants. Leur visibilité est permise par la perception d'une partie des pales et des nacelles, tandis que leurs mâts sont effacés par le relief. Enfin, compte tenu de la grande distance qui sépare ce point du projet, environ 20 km, l'impact paysager est très faible.

L'IMPACT PAYSAGER EST TRÈS FAIBLE.

Vue 09 : Point de vue depuis la D25 au niveau du hameau de la Ville Chuplé

Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 278188 / 6825679
Date et heure de la prise de vue : 14/10/2019 10:29
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 9856 mètres

Photomontages

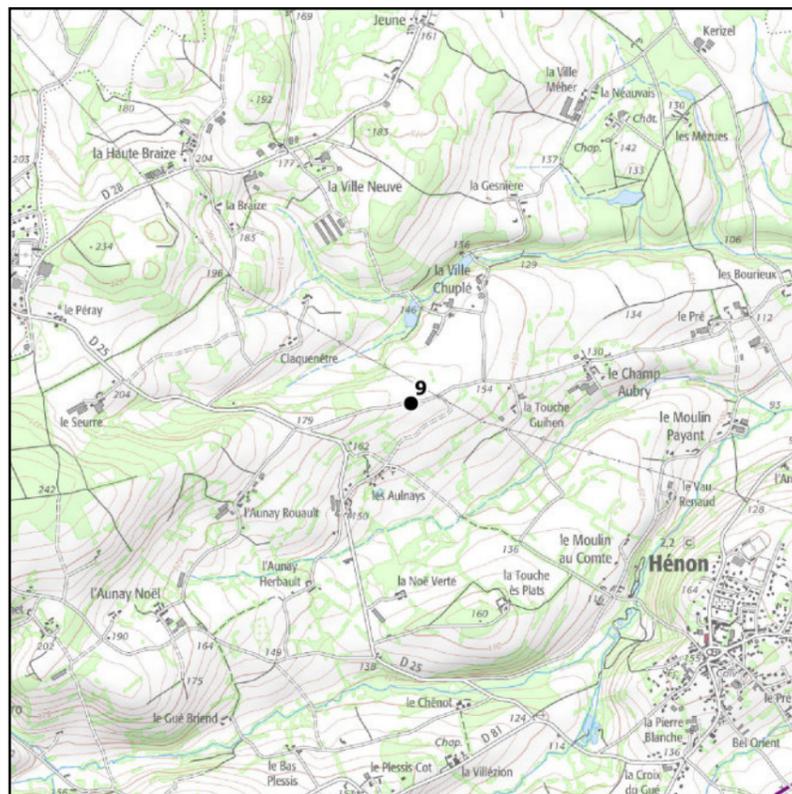
Etat Initial (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



Esquisses (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/25000

Etat Final (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



Commentaire paysager

La petite route communale au sud-ouest du hameau de la Ville Chuplé offre un large panorama sur la succession de vallées en direction du belvédère du Mont Carmel. Dans cette perspective, l'absence d'obstacle au premier plan permet d'identifier clairement les différents plans qui composent le paysage. Au premier plan, un champ cultivé s'étend de gauche à droite, terminé par une route, comme en témoigne le véhicule à gauche. Directement après, un très grand nombre d'arbres et arbustes prennent place, formant un ensemble qui, de manière discontinue, s'étend jusqu'à l'horizon. Généralement disposés en limite de cultures agricoles, leur très grand nombre devient prédominant dans ce paysage. De gauche à droite, le relief de la ligne d'horizon s'élève lentement, agrémenté d'une importante surface végétalisée en moitié est. Deux évènements verticaux s'insèrent dans ce paysage. Le premier, à l'extrémité gauche, correspond à un enchainement de pylônes de ligne électrique, dont la trajectoire traverse le paysage de la fin du premier plan jusqu'à l'arrière-plan. Au centre, la seconde émergence correspond au clocher de l'église de Hénon. Ces constructions sont les seuls éléments dépassant de l'horizon.

En effet, depuis ce point, le projet se situe à l'arrière du relief. Il est ainsi rendu invisible par celui-ci et la végétation qui l'accompagne.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.





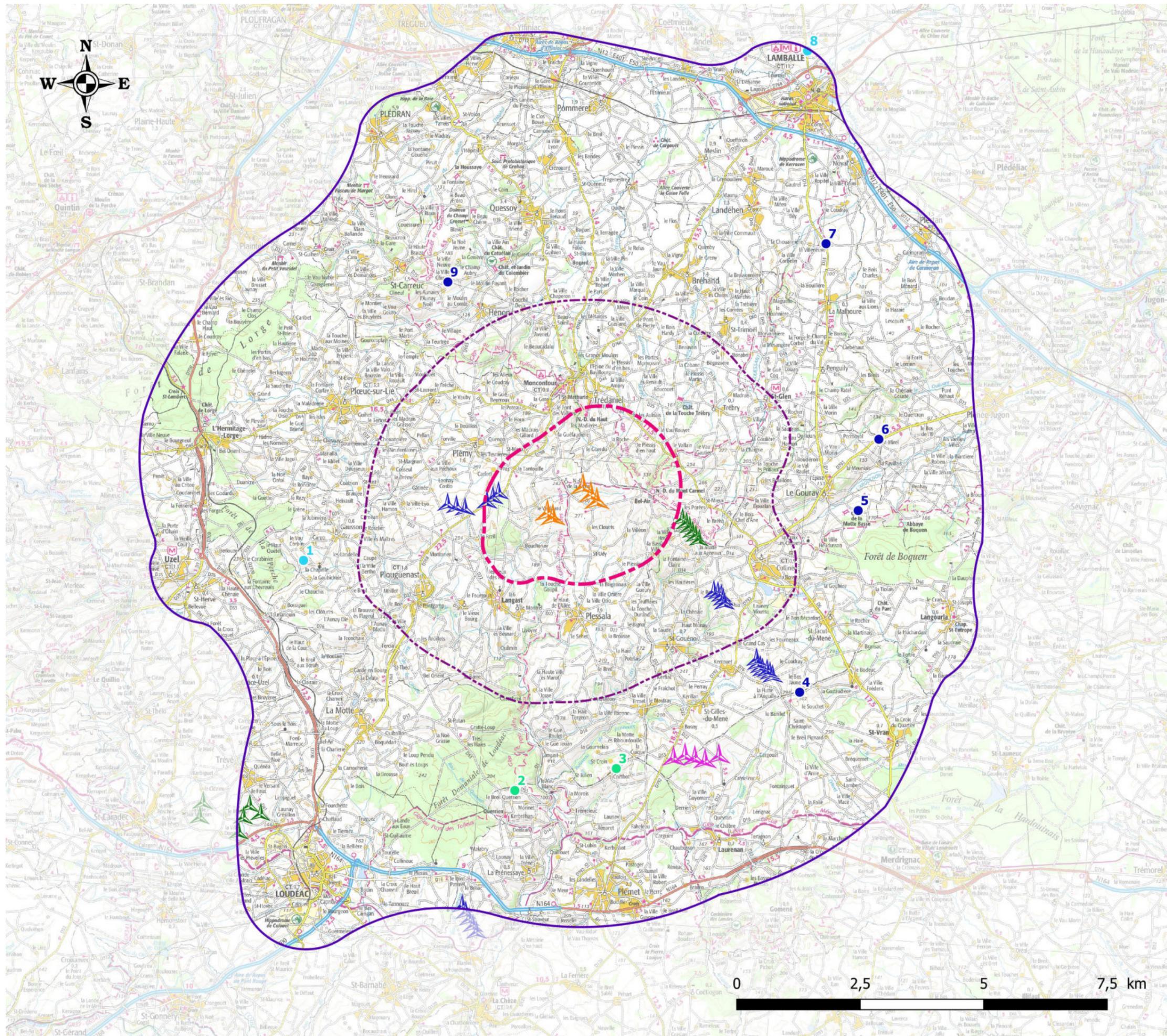
Parc des Hauts de Plessala

Impacts de l'aire d'étude éloignée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2020

Source : IGN 100®
Copie et reproduction interdites



Légende

 Projet des Hauts de Plessala

Aires d'étude

-  Aire d'étude éloignée
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude immédiate

Contexte éolien

-  Parc construit
-  Parc accordé
-  Parc en instruction

Points de vue

-  Impact faible
-  Impact très faible
-  Impact nul

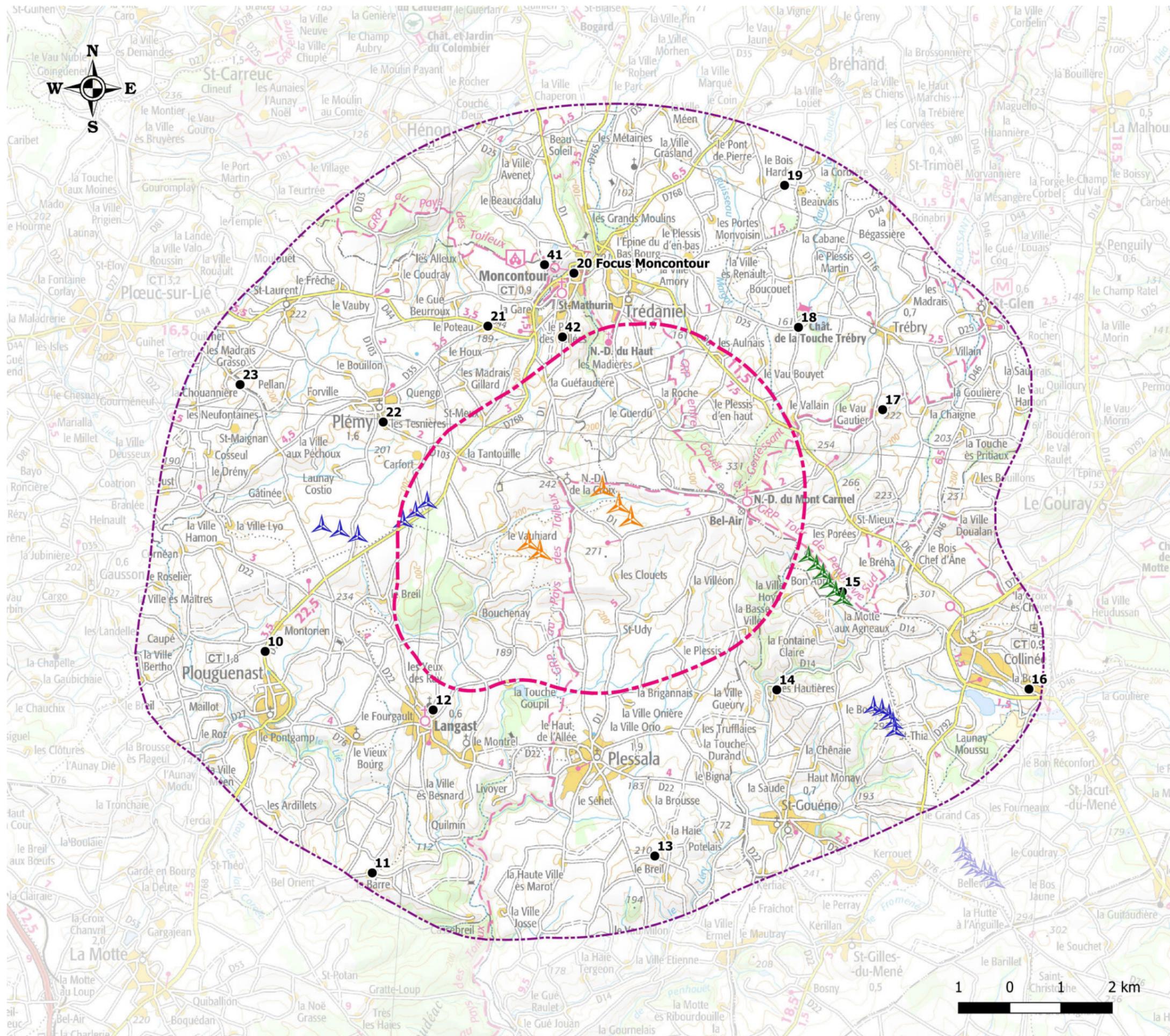
3.1 Synthèse de l'analyse des impacts et effets cumulés pour l'aire d'étude éloignée

N°	NOM DU POINT DE VUE	IMPACTS	THÈME
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
1	Point de vue à l'ouest du hameau La Chapelle	Très faible	Axes de communication - Intervisibilité
2	Point de vue depuis la D53 à la sortie est de la Forêt Domaniale de Loudéac	Faible	Axes de communication - Intervisibilité
3	Point de vue depuis l'entrée/sortie de Coëtbot à l'est	Faible	Axes de communication - Entrée/sortie de bourg - Intervisibilité
4	Point de vue à l'est du Hameau La Hutte à l'Anguille	Nul	Axes de communication - Intervisibilité
5	Point de vue sur le château de La Motte Basse et le bourg de Le Gouray	Nul	Axes de communication - Monument historique - Intervisibilité
6	Point de vue depuis la D792 au niveau du hameau de Saint Mirel	Nul	Axes de communication - Entrée/sortie de bourg - Monument historique - Intervisibilité
7	Point de vue depuis la D14 au croisement avec le GRP entre Gouët et Gouessant	Nul	Axes de communication - Entrée/sortie bourg - Intervisibilité
8	Covisibilité depuis le nord-est de Lamablie sur le D791	Très faible	Axes de communication - Monuments historiques - Entrée/sortie de bourg - Intervisibilité
9	Point de vue depuis la D25 au niveau du hameau de la Ville Chuplé	Nul	Axes de communication - Intervisibilité



Dans l'aire d'étude éloignée, les vues sur le projet sont globalement peu fréquentes. Les ondulations du relief et les divers masques végétaux limitent les points de vue possibles. Ponctuellement, depuis certains axes routiers situés en hauteur le projet est rendu visible au loin, c'est notamment le cas dans la moitié sud et dans le quart ouest. Ces cas de figures font varier les impacts de nuls à faibles. Compte tenu de la distance, le projet reste peu visible.





Points de vue de l'aire d'étude rapprochée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2020

Source : IGN 100®
Copie et reproduction interdites

Légende

Projet des Hauts de Plessala

Points de vue

Aires d'étude

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

Contexte éolien

Eolienne construite

Eolienne accordée

A photograph of a wind turbine in a cornfield under a cloudy sky. The turbine is white and stands tall on the right side of the frame. The foreground is filled with a dense field of corn plants, some green and some yellowing. The sky is filled with soft, grey clouds, with a hint of blue at the top. A dark blue horizontal bar is overlaid across the middle of the image, containing white text.

4 AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE : ANALYSE DES IMPACTS

Vue 10 : Vue depuis la rue de Moncontour (D768) au niveau de l'entrée/sortie nord de Plouguenast

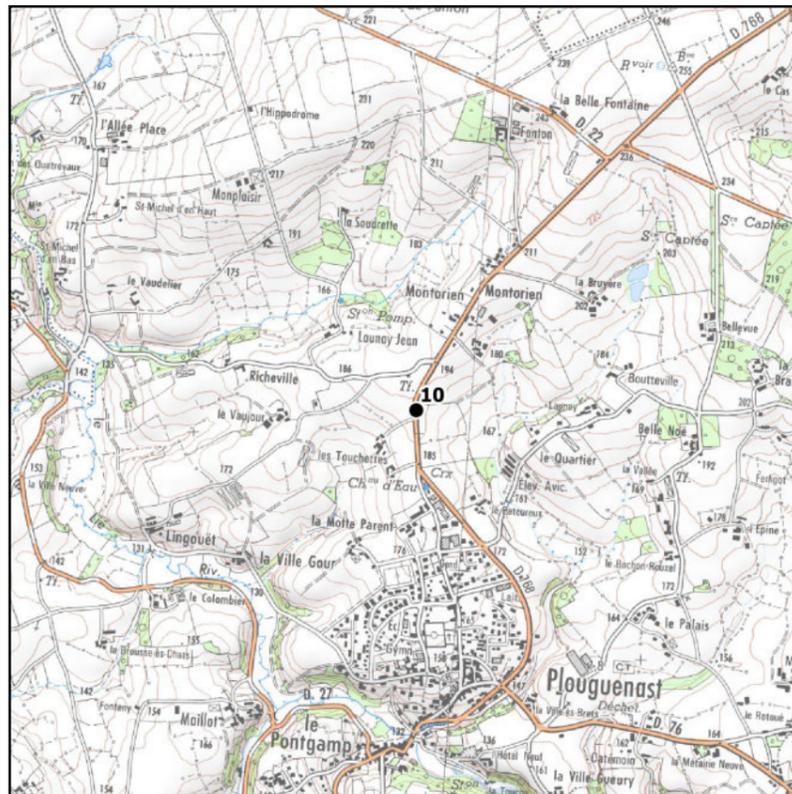
Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 277077 / 6814235
Date et heure de la prise de vue : 18/10/2019 14:26
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 5574 mètres

Photomontages



Localisation de la prise de vue



Commentaires paysagers

La ville de Plouguenast prend position au nord de la vallée du Lié, dans un relief qui s'élève progressivement jusqu'à un point haut au nord de la ville. La départementale D768 contourne la ville du nord au sud en passant par l'est. Cet axe routier constitue l'un des plus importants du territoire étudié. En sortie de ville, sa position en hauteur permet de mesurer l'aspect végétalisé du paysage. A l'extrémité gauche, le champ qui mène à la route est terminé par une haie arborée présentant des sujets de taille moyenne. De l'autre côté de la route, une haie arbustive compacte ferme la vue tout en délimitant le champ cultivé du premier plan. A l'arrière, le couvert végétal est dense et continu, dessinant les limites de l'horizon. Cette masse boisée, à mi-chemin en direction du projet, correspond au Bois de Colizan.

De par sa taille et son emprise, il masque entièrement le projet situé à droite du visuel. Aucune des cinq éoliennes n'est visible en raison de ce filtre occultant.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.





Parc des Hauts de Plessala

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)

Vue 11 : Point de vue depuis le hameau de La Barre

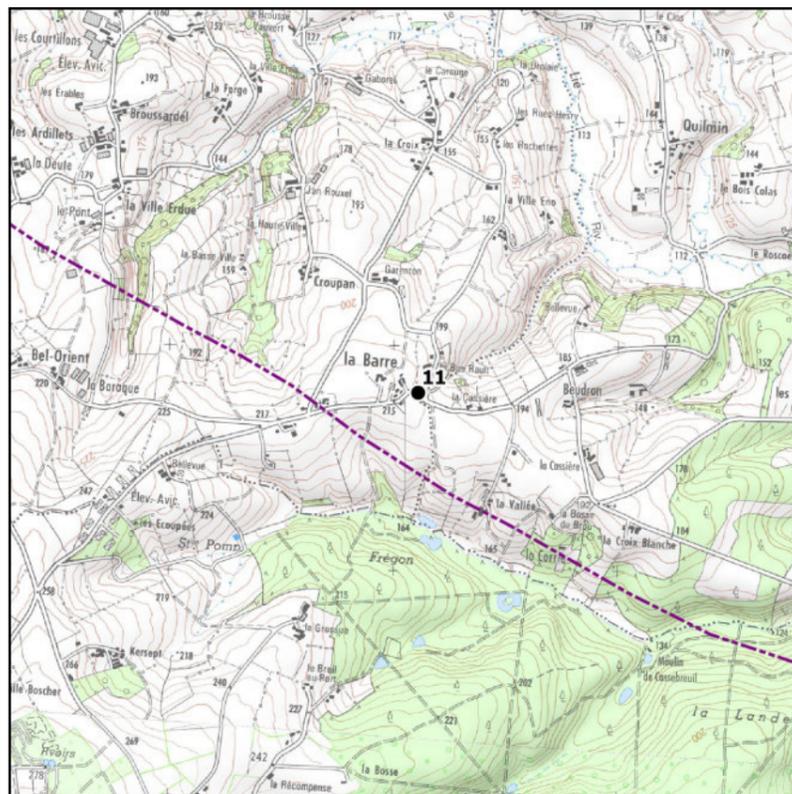
Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 279181 / 6809954
Date et heure de la prise de vue : 23/01/2020 16:54
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 7090 mètres

Photomontages



Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/25000



Vue réaliste avec photomontage (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°) - Etat Final

Parc des Hauts de Plessala



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)



Commentaires paysagers

Le hameau de la Barre prend position à l'extrémité sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée. Positionné sur un point légèrement élevé, il surplombe la vallée du Lié, en faisant face à la ville de Langast. Depuis l'unique croisement au centre du bourg, la vue porte au loin, jusqu'à la ligne d'horizon presque parfaitement plane. Dans la vallée en contrebas, les légères ondulations du relief supportent l'urbanisation répartie en nombreux hameaux, petites villes ou bien maisons isolées, densément entourés de végétation. Du centre vers la droite, une haie disparate suit la courbe du relief, masquant une partie de l'arrière-plan.

A l'extrémité gauche, le long de l'axe routier, une imposante haie arbustive épouse la forme de la courbe du virage, réhaussée par un léger talus. Derrière celle-ci, la ligne de trois éoliennes est imperceptible.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.

Vue 12 : Point de vue depuis la sortie nord de Langast à proximité immédiate de la Chapelle Saint-Jean

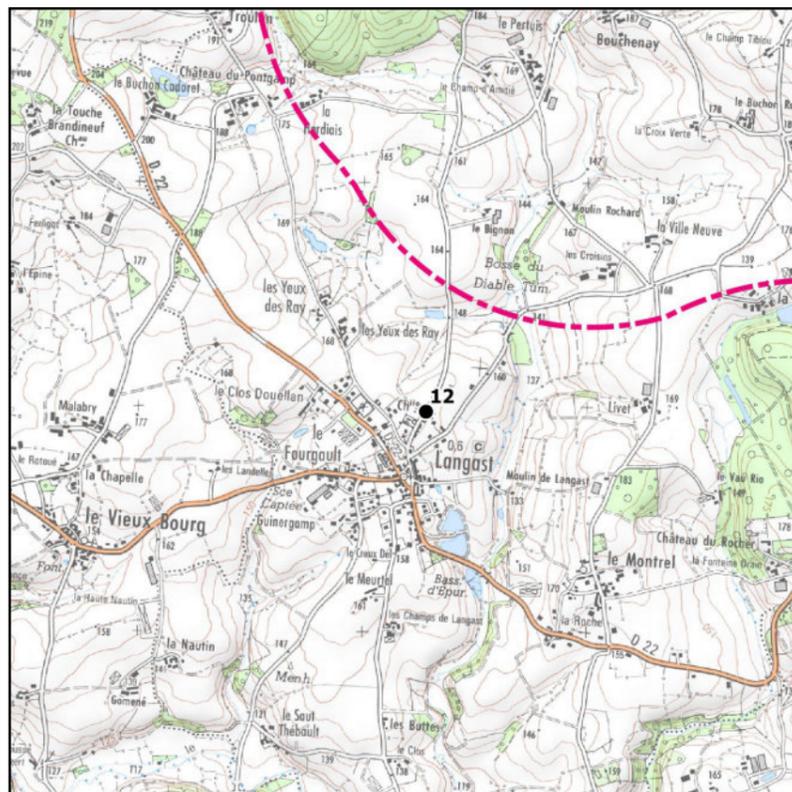
Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 280380 / 6813152
Date et heure de la prise de vue : 14/10/2019 17:52
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 3745 mètres

Photomontages



Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/25000

Vue réaliste avec photomontage (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°) - Etat Final

Parc des Hauts de Plessala

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)



Commentaires paysagers

La Chapelle Saint-Jean, monument historique classé, prend place sur une butte topographique en fin d'urbanisation au nord-est de la ville de Langast. Depuis ce point légèrement surélevé, le paysage se compose d'un ensemble d'éléments variés, mélange d'urbanisation et de compositions végétales diverses. Une haie dense et opaque occupe directement le premier plan, masquant une partie des éléments situés à l'arrière. Quelques arbustes d'essences variées complètent ponctuellement cette haie, masquant localement la vue jusqu'à l'horizon. Malgré la présence de nombreux obstacles au premier plan, l'arrière-plan reste perceptible, de même que la ligne d'horizon. Au second plan, le paysage se compose de collines végétalisées qui se mêlent, laissant entrevoir quelques plaines cultivées. La multitude d'événements dans ce paysage complique fortement la lecture. A gauche, deux imposants bosquets ferment la vue depuis la route.

A droite de ces derniers, le projet prend place sur l'horizon, d'abord visible à travers les deux éoliennes E1 et E2 situées plus proche, puis par la ligne de trois éoliennes qui apparaît plus loin. Bien que proche, la ligne de deux éoliennes apparaît visuellement à la même hauteur que les cimes des bosquets situés à gauche, maintenant une certaine harmonie dans le paysage. Dans cette perspective, les éoliennes semblent s'inscrire dans une continuité, bien que la différence d'échelle renseigne sur la distance qui sépare les zones d'implantation. L'écart quasi constant entre les cinq éoliennes forme un équilibre visuel. Les éoliennes E1 et E2 créent un effet d'émergence par rapport aux trois autres aérogénérateurs. De plus, les cinq éoliennes occupent un nouvel angle sur l'horizon. Dans ce paysage animé, l'ajout de nouvelles verticalités modifie peu la lecture du paysage.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.

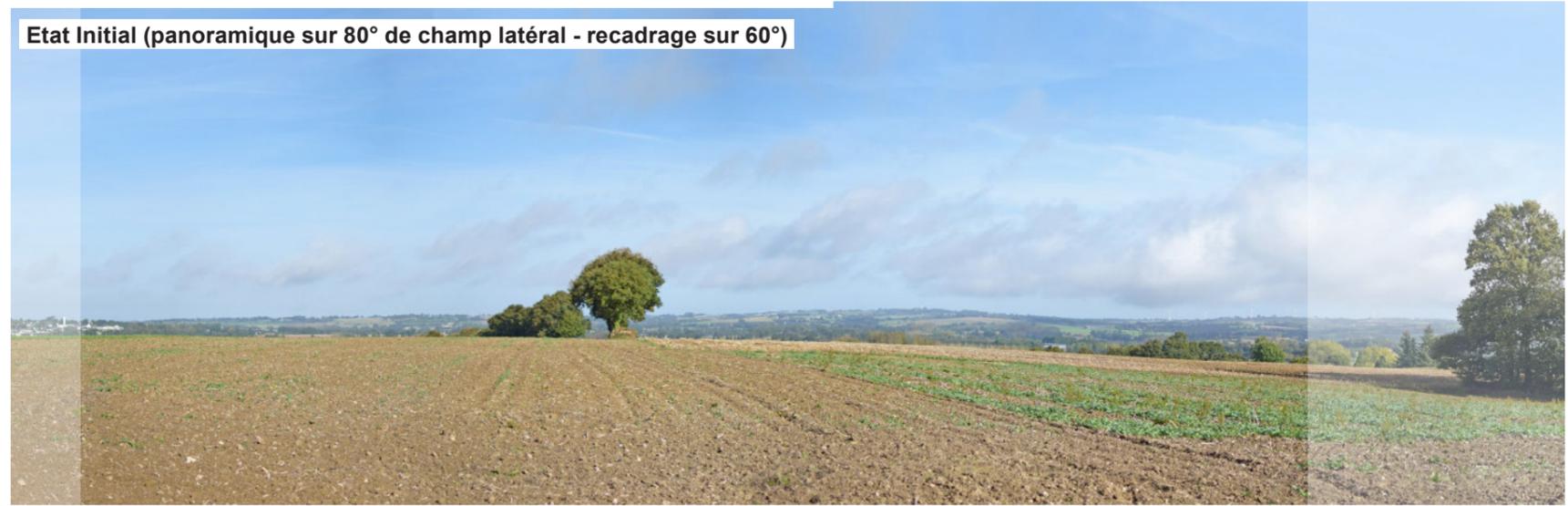
Vue 13 : Panorama depuis l'axe routier au nord du Breil

Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 284661 / 6810279
Date et heure de la prise de vue : 15/10/2019 10:02
Focale : 52 mm
Éolienne la plus proche : 6365 mètres

Photomontages

Etat Initial (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



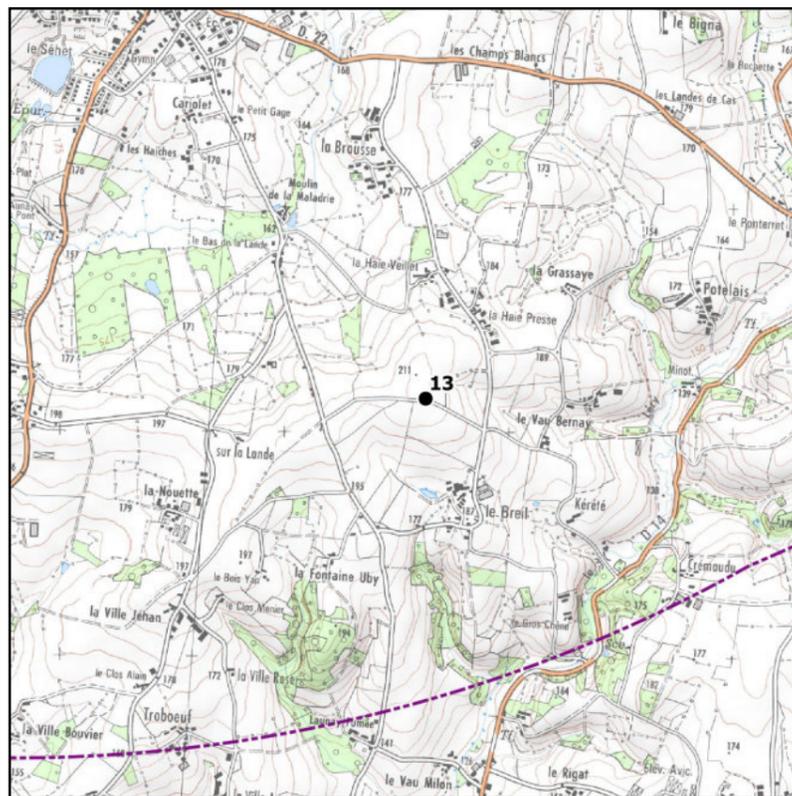
Esquisses (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



Etat Final (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°)



Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/25000

Vue réaliste avec photomontage (panoramique sur 80° de champ latéral - recadrage sur 60°) - Etat Final

Parc des Hauts de Plessala

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)



Commentaires paysagers

Au nord du hameau le Breil, la route communale emprunte un point légèrement en hauteur, permettant d'apprécier une vue lointaine sur le paysage environnant. Au premier plan, une vaste plaine cultivée occupe une grande partie du visuel, laissant dépasser à l'arrière-plan seulement une fine épaisseur de relief, formant l'horizon. Au centre, un petit groupement d'arbres et arbustes forme un évènement ponctuel masquant une partie de l'horizon. En dehors de cet élément occultant, la visibilité permet de distinguer à gauche une partie de la ville de Plessala et à droite les six éoliennes du parc éolien de Trébry, apparaissant timidement sur la ligne de crête.

Les futures éoliennes prennent place dans la moitié gauche, derrière l'horizon. Dans cette perspective, le bosquet au centre du visuel permet de masquer une partie de la ligne formée par les éoliennes E3, E4 et E5, tandis que les éoliennes E1 et E2 dépassent largement à côté de Plessala. Pourtant situé à environ 6,3 km de celles-ci, ce point offre une vue sur la quasi-totalité du projet. Au centre, les éoliennes ne sont visibles que par une partie de leurs pales, tandis qu'à gauche, seule une partie des pieds de mâts sont dissimulés. En l'absence d'obstacles, ces verticalités se distinguent facilement par l'important angle occupé sur l'horizon, modifiant localement la planéité du relief.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.

